

BILAN D'ACTIVITES 2008

L'Office de l'eau a maintenant 3 ans. Trois années au cours desquelles la mise en place s'est faite progressivement, aussi bien humainement qu'institutionnellement.

L'année 2008 a vu la mise en place de la redevance prélèvement, dotant l'Office de l'eau d'un outil financier. Certes si les recettes perçues restent faibles, c'est une nouvelle forme de gestion qui tend à se mettre en place, où chacun contribue aux actions menées pour la préservation de la ressource et des milieux aquatiques.

Ce geste consenti par l'ensemble de la population guyanaise, citoyens comme professionnels, nous a permis de prétendre à des financements extérieurs. Et c'est ainsi que l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques a apporté son soutien aux actions menées.

2008 est aussi l'année des premiers projets importants : la prise en compte de la dimension sociologique lors de l'installation d'équipements publics sur des sites isolés, l'amélioration de la connaissance des pollutions de nos cours d'eau.

L'Office se fait petit à petit sa place au sein du tissu des acteurs de l'eau, avec pour ambition de fédérer pour mettre en œuvre la synergie propice à la rationalisation de la gestion de l'eau à l'échelle du territoire de la Guyane.

Deux séances du Conseil d'administration se sont tenues en 2008, au cours desquelles les dossiers suivants ont été présentés :

14 mai 2008

- approbation du compte administratif
- affectation des résultats
- vote du budget unique
- présentation du plan d'actions 2008
- approbation de la convention avec l'ONEMA

18 décembre 2008

- vote de la décision modificative n°1
- présentation du bilan de la concertation des maires sur la mise en place des redevances
- bilan des actions en cours
- bilan d'activité 2007

Soutenir les collectivités

Mettre en place un assainissement de qualité

Etude de faisabilité de filières de traitement des boues

Les traitements de potabilisation de l'eau destinée à la consommation humaine et les traitements des eaux usées conduisent à la production de déchets, dont le devenir constitue un enjeu fondamental de la politique d'assainissement du département.

A ce jour, il n'existe pas de filières d'élimination ni de valorisation de ces boues, à l'exception d'une plate-forme de dépotage des matières de vidange construite récemment dans l'enceinte de la STEP de Kourou, mais qui n'est pas encore en service.

Les boues sont donc rejetées dans les lagunes d'épuration, le milieu naturel ou mises en décharge et sont sources de risques sanitaires et de dégradation du milieu naturel.

Afin de définir une filière au traitement de ces déchets, l'Office a lancé une étude devant aboutir au Schéma départemental d'élimination des boues.

L'évaluation qualitative et quantitative des gisements s'est déroulée cette année. L'étude se poursuit en 2009 avec en particulier la définition des filières de traitement possibles et adaptés à la Guyane, les aspects juridiques et financiers.

Elaboration d'une charte pour un assainissement de qualité en Guyane

L'assainissement non collectif constitue une solution technique et économique adaptée au traitement de la pollution domestique.

La diversité géographique et géologique du département de la Guyane, la diversité des techniques d'épuration utilisables mais également l'évolution de la réglementation et des documents techniques liés à la mise en œuvre de ce type de traitement, rendent parfois difficile la réalisation de ces installations

En marge de l'étude préalable au schéma départemental de gestion des déchets d'assainissement, l'Office de l'eau, accompagnée par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et la cellule Police de l'eau de la DAF, a initié auprès des vidangeurs une démarche devant permettre d'élaborer une charte de bonnes pratiques de leur activité.

Ainsi plusieurs réunions se sont déjà tenues, abordant les pratiques des vidangeurs, la question de l'utilisation de l'eau potable et présentant les objectifs de la Charte.

Le cas particulier des sites isolés

Etablissement de modalités fonctionnelles de gestion de maintenance des installations collectives en sites isolés de Guyane

Depuis plusieurs années, des projets d'équipements publics sont menés en sites isolés et participent à l'apparition de "biens publics" au sein de villages traditionnels. Cependant, force est de constater que ces installations se révèlent souvent peu adaptées et peu durables : environnement tropical agressif, peu adaptés aux besoins des populations locales, manque d'entretien, etc.

La réflexion amorcée par l'Office de l'Eau, appuyé par le Service des Equipements Ruraux de la D.A.F. a mené au lancement d'une étude de socio-ingénierie sur le site pilote du village Favard-Wayam de Roura.

Cette année, la population a largement été concertée afin de recenser ses attentes et ses besoins mais aussi de mieux appréhender ses spécificités socioculturelles.

La concertation a ensuite été élargie au maître d'ouvrage et au comité de pilotage afin de définir les modalités de gestion et de maintenance des équipements publics d'eau potable et d'assainissement. L'expérience de Favard-Wayam doit permettre de rédiger un cahier méthodologique des outils à mettre en œuvre pour la réussite de la démarche participative.

Former

Assistance technique : montage des modules de formation à destination des agents communaux

Le manque de formation des agents communaux combiné au manque d'appropriation par les populations locales des infrastructures d'eau potable conduit à des dysfonctionnements récurrents dans la production et la distribution de l'eau potable des communes rurales et des sites isolés.

Le risque sanitaire encouru par les populations des communes en régie a suscité une réflexion de la part de l'Office sur la nécessité de mettre en place des formations à destination des exploitants. En effet, cette mission de formation lui est dévolue par l'article 51 de la loi d'orientation pour l'Outre-Mer de 2000.

Entamé en fin d'année, ce projet verra le jour en 2009.

L'Office a par ailleurs été amené à prendre part à l'élaboration des schémas directeurs d'assainissement des eaux usées et pluviales de Maripasoula, Papaïchton et Saint-Georges-de l'Oyapock.

Dans le cadre de ses missions d'assistance technique, il participe aussi du groupement technique des équipements publics qui examine les projets déposés dans le domaine des équipements publics et échange des informations sur les besoins exprimés par les collectivités locales.

L'Office de l'eau intervient en tant que co-financier éventuel des équipements d'eau potable et d'assainissement.

Perspectives

- signer la Charte pour un assainissement de qualité avec les vidangeurs
- valider le schéma départemental de gestion des déchets d'assainissement et de potabilisation
- aider les communes isolées à s'équiper en réservoir de récupération d'eau de pluie

Connaître les milieux guyanais

Collecter

Protéger, préserver, gérer, nécessite de bien connaître, de comprendre, pour prendre les bonnes décisions.

C'est dans ce cadre, qu'une étude de l'amélioration de la connaissance des pollutions industrielles et diffuses a été lancée en octobre. Face à un constat de manque de donnée et la nécessité réglementaire de caractériser l'état des milieux, un inventaire et une caractérisation de ces pressions a été engagé.

Concernant les pollutions industrielles, la méthodologie choisie repose sur l'estimation des flux de polluants grâce à des grandeurs caractéristiques de l'activité (nombre d'emplois, production, quantité de produits utilisés). La pollution diffuse sera elle évaluée sur la base des quantités d'intrants importés.

Les résultats sont attendus pour le 1^{er} trimestre 2009.

Bancariser

Collecter des données ne prend toute son importance que lorsque celles-ci peuvent être valorisées. Cela passe par leur bancarisation et diffusion.

Poursuivant son objectif de « banque des données sur l'eau », l'Office, avec l'aide de l'Office International de l'Eau a entamé le remplissage de la base national DISC'Eau, qui recense l'ensemble des dispositifs de collecte des données sur l'eau pour chaque bassin.

Les fiches, remplies avec l'aide des différents producteurs de données, sont consultables par tous sur <http://www.guyane.eaufrance.fr>.

Valoriser et Agir

Collecter les données, les analyser, permet d'avoir une bonne connaissance de l'état de la ressource, et de pouvoir mettre en place des politiques de gestion adéquates.

Au cours de cette année le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux a été révisé. Les travaux menés par l'ensemble des acteurs et auxquels l'Office a largement participé, ont aboutis à un projet de document clé de la gestion de l'eau à l'échelle de la Guyane pour les années 2010-2015, actuellement soumis à la consultation du public.

Un bilan du SDAGE en cours (2000-2010) avait été réalisé en 2006. Afin de clôturer cette programmation, l'Office a réalisé un nouveau bilan. L'ensemble des actions menées dans le cadre du SDAGE ont été recensées et cet inventaire rendu public.

Perspectives

- pérenniser le réseau de suivi de la qualité des eaux superficielles
- mettre à jour de la base de données nationale des résultats du suivi de la qualité des cours d'eau

Promouvoir la gestion participative

Un premier pas a été franchi en décembre 2007 avec le vote par le Conseil d'administration de la redevance prélèvement. Des taux ont été votés pour chacun des usages (production d'eau potable, irrigation, activités économiques), mais qui ne permettent pas de dégager des financements permettant de répondre aux besoins des collectivités.

Une démarche de concertation, à l'initiative du Président de l'Office, a été menée entre juin et novembre, auprès des maires. L'objectif a été la mise en parallèle des besoins en équipements d'eau potable et d'assainissement des communes et les possibles financements via les redevances.

Les élus rencontrés, aux vues des enjeux locaux, adhèrent au principe de « l'eau paye l'eau ».

Perspectives

- mettre en place le recouvrement de la redevance prélèvement
- continuer la communication autour du principe des redevances et rechercher des financements supplémentaires par l'augmentation des taux de la redevance prélèvement et la mise en place progressive des autres redevances

Information & communication

Journée mondiale des zones humides - 2 février

L'Office a participé, autour de nombreux autres partenaires, à la création d'un diaporama à l'occasion de la Journée Mondiale des Zones Humides, dont le thème était Notre santé dépend de celle des zones humides. La présentation préparée a servi de support à des animations en milieu scolaire.

Journée Mondiale de l'Océan - 8 juin

Un nombre important d'acteurs s'étaient réunis autour de cette manifestation pour proposer des activités sur le littoral.

L'Office a quant à lui coordonné les différentes animations proposées sur l'île de Cayenne : conférence, exposition, animations. A l'occasion d'un rallye organisé sur le sentier des Salines de Montjoly, les passeports Citoyens de l'Océans ont été distribués aux jeunes participants.

Perspectives

- participer aux nombreuses manifestations organisées dans le cadre de journées de sensibilisation à l'eau et l'environnement
- lancer le site internet de l'Office

Bilan financier

L'Office a de nouveau reçu cette année le soutien de différents partenaires, afin d'assurer son fonctionnement ou dans le cadre d'actions ciblées.

ONEMA	Ministère de l'Outre-mer	Redevance prélèvement (avance sur recettes 2009)	Caisse des Dépôts et Consignations	FIDOM	Total recettes
150 000 €	110 000 €	96 500 €	3786 €	3925 €	364 211 €